

# Le Bolley

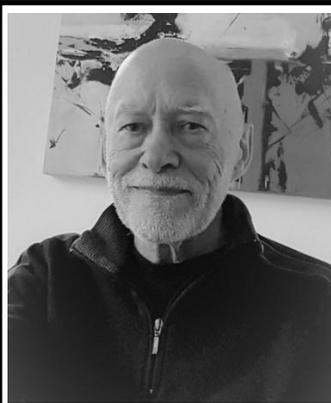
Numéro 64, Hiver 2020-2021



Le carnet du patrimoine en page 3, nous parle de la vie en campagne au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle en Nouvelle-France.



En page 8 vous trouverez la suite de l'excellent article qui nous permet de découvrir Pierre Beaulé, ce pionnier du syndicalisme qui a été le premier président de la CTCC (Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada) qui devint par la suite la CSN que nous connaissons tous.



Yvan Beaulé, notre historien, nous parle du regretté Gaston Audet dit Lapointe qui a été vice-président de notre Association et bien plus encore et qui est malheureusement décédé le 10 septembre dernier. En page 13.

Nous présentons nos condoléances aux familles en page 17 et 18.



Deux nouveaux membres de la grande famille Beaulé vous sont présentés en page 14. Dites bonjour à Ophélie et Benjamin !



## Le mot du président...

Bonjour à tous!

He oui, toujours confiné... espérons que la situation s'améliorera afin de permettre de passer Noël en famille, du moins en famille proche.

Il est temps plus que jamais de souhaiter vous trouver en santé et à l'abri de ce virus. Aussi de vous souhaiter de belles fêtes 2020-2021, un très joyeux Noël et une bonne année, santé, santé, santé et pourquoi pas un vaccin efficace qui vous permettra de retrouver les vôtres et de participer en grand nombre pas trop loin les uns des autres à notre assemblée générale et notre rencontre presque toujours annuelle à Ville-Marie au Témiscamingue. Je dis presque toujours car de mémoire nous avons eu vingt-huit assemblées générales en trente ans d'histoire. Cette année, Covid19 oblige, nous avons dû remettre notre rencontre qui devait avoir lieu à Ville-Marie en raison de la pandémie. Cette rencontre devrait avoir lieu le 14 août prochain en même temps que la Foire Gourmande qui nous permettra de s'en mettre plein le ventre.

Omni la rencontre annuelle que nous avons dû remettre, les activités de l'Association se sont poursuivies. N'êtes-vous pas en train de lire ces lignes ? Le recueil généalogique a été mis à jour (il est disponible sur le site web de l'Association) grâce à la collaboration de notre historien Yvan Beulé et bien sûr à de nombreux collaborateurs qui nous ont fourni des données sur leur famille. Vous pouvez maintenant faire la connaissance de la dixième génération de notre grande famille, nous ne prétendons pas que tout le monde s'y trouve car il est difficile de trouver tous les Beulé et certains préfèrent ne pas y paraître.

Dans un autre temps, des recherches ont été faites sur Pierre Beulé, premier président de la CTCC un syndicat qui plus tard est devenu la CSN, par notre confrère Claude Beulé 2<sup>e</sup> vice-président de notre Association et Yvan Beulé bien sûr. Jacques Beulé de son côté, a fait fabriquer des objets promotionnels et les a postés à chacun de nos membres. Bref, votre Association est en santé et attend fébrilement de reprendre un contact physique avec vous.

Revenons aux données généalogiques qui se trou-



vent sur notre site web, l'Association ne divulgue pas de données personnelles, les dates de naissance ne sont pas inscrites dans le cas où la personne a moins de cent ans ou est décédée depuis moins de trente ans. Pour les autres, seule l'année de naissance apparaît si nous la connaissons bien sûr. Les autres informations disponibles sont du domaine public, c'est-à-dire des informations qui sont publiées ou disponibles sur demande. Je vous encourage donc à consulter le recueil généalogique afin de rechercher votre ascendance et descendance et à nous contacter à [info@beaule.qc.ca](mailto:info@beaule.qc.ca) afin de nous signifier des corrections s'il y a lieu ou a compléter l'information déjà présente. Vous pouvez aussi communiquer avec nous pour signaler les bons coups de vos proches où des événements comme les naissances, unions et décès.

De plus, il y a les pages Facebook : Les descendants de Lazare Bolley inc. et Beulé et Compagnie qui sont là pour vous, la première est là pour permettre à l'Association de diffuser des nouvelles de la grande famille Beulé et la seconde est là pour vous permettre de vous exprimer et de faire des annonces, il faut dans ce second cas avoir été invité à joindre le groupe pour y accéder et interagir. Vous pouvez faire une demande pour y accéder si vous n'en faite pas parti, si vous faites partie de mes amis, je vous inviterai alors à joindre les rangs. Vous pouvez aussi envoyer vos nouvelles à mettre sur les pages en écrivant à [info@beaule.qc.ca](mailto:info@beaule.qc.ca).

Marcel Beulé, président.

## Le carnet du patrimoine

# VIVRE EN CAMPAGNE AUX XVII ET XVIII SIÈCLES

La plupart des couples, en provenance de la France vont s'établir en grande majorité ( 85% ) en campagne. Ils y vivront à l'intérieur d'un cadre imposé par la France mais adapté par les canadiens aux conditions de vie dans la colonie : la seigneurie et la côte.

**La seigneurie :** Dans la vallée du St-Laurent, le couple s'établit sur une terre appelée censive, qui se trouve dans une seigneurie appartenant à un seigneur laïc ou ecclésiastique. (En effet, des communautés religieuses comme les Jésuites, les Récollets, les Sœurs du Bon Pasteur peuvent posséder une seigneurie)! Les colons versent au seigneur une rente annuelle et paient pour faire moudre son grain au moulin seigneurial. Aussi, il acquitte le cens (environ 5 sols par arpent, un arpent = 192 pieds et ou 64 mètres) un paiement plutôt symbolique dont la fonction est d'indiquer que la terre de l'habitant se situe au dernier échelon de la hiérarchie féodale et qu'elle ne peut être sous-concédée .



Le paiement du cens

L'habitant possède néanmoins des droits importants sur sa terre. Elle lui appartient aussi longtemps qu'il acquitte les charges seigneuriales, le cens et la rente. Par exemple, il peut la donner en héritage, la louer et la vendre en payant les LODS (taxe équivalent au 1/12 du prix de vente de la terre). Sa terre reste toujours soumise aux obligations de paiement de la rente seigneuriale, du cens et des lods. Ces charges seigneuriales pèsent lourdement sur le budget de l'habitant, qui les paie souvent à contrecœur et triche lorsqu'il peut! C'est sa façon à lui de s'en tirer, d'autant plus que le seigneur n'est pas toujours présent dans la seigneurie.

La terre de l'habitant se situe à l'intérieur d'une seigneurie qui s'étend sur 2 à 6 lieues (9 à 26 kilomètres), habituellement le long du fleuve Saint-Laurent ou d'une rivière. Elle a généralement la forme géométrique d'un long trapèze étroit ayant sa devanture (son front) sur le fleuve ou une rivière, ou sur un chemin s'il s'agit du deu-

xième ou troisième rang. Elle a généralement 2 à 4 arpents de front (384 pieds à 768 pieds) sur 30 à 40 arpents de profondeur, ce qui lui donne une superficie de 60 à 120 arpents. (1 arpent = 192 pieds). Cette forme de lot allongé, que l'on avait utilisée en Europe au Moyen Age, est bien adaptée au Canada et à l'habitat dispersé que la France y met en place. Ces terres allongées donnent à chacun un accès à un chemin que ce soit une rivière, fleuve ou une route. Enfin contrairement à la France, elles permettent au couple de ne pas trop s'éloigner de ses voisins et de demeurer sur sa terre.



Le seigneur et ses censitaires

**La côte :** Ce nouveau type de regroupement, est plutôt priorisé par les Canadiens, qui est déterminé non pas par les frontières des seigneuries mais par des facteurs individuels et familiaux : la côte (ex : la côte de Beaupré à Québec). C'est ainsi que les Canadiens se fixent dans un milieu où ils retrouvent des parents qui ont acquis des terres et leur en ont réservées. Dans certains cas, il y a là des amis déjà établis, avec qui il leur est possible de développer une solidarité et des échanges économiques et matrimoniaux .

En fait le seigneur du lieu influe très peu sur la décision du paysan. C'est plutôt la possibilité de fixer éventuellement ses enfants autour de soi et pour cela, on considère le nombre de terres qui n'ont pas encore été attribuées à cet endroit. Ce regroupement de personnes dû à des liens familiaux ou d'amitié est désigné sous le nom de « côte ». La côte se caractérise par une étendue de terrains possédant des particularités physiques à peu près uniformes et comportant de chaque côté, et même quelquefois sur toutes ses faces, des accidents géographiques plus ou moins apparents qui délimitent le territoire. Ses traits communs sont la forme allongée des terres et l'alignement des habitations les unes à côté des autres ou les unes en face des autres, en deux rangées. La côte peut comprendre de 10 à 50 habitations, selon la

topographie des lieux. Pour les paysans cette côte devient l'unité naturelle de regroupement. La seigneurie étant trop vaste pour y développer une solidarité et une identification commune à un lieu.

## LE MILIEU DE VIE DE L'HABITANT

Voici un bref récit d'un officier français, le chevalier de la Pause (1721-1804) chef d'état-major du général Lévis de sa vision du milieu de vie du paysan :

« Les paroisses sont presque toutes situées au bord du fleuve St-Laurent, la rivière Richelieu et quelques autres petites rivières qui viennent se jeter dans ces deux-là; les habitations sont sur deux lignes, aux deux bords de la rivière, à la distance de 8, 10 ou 20 toises, (1 toise = 2 mètres) plus ou moins, suivant qu'ils craignent la crue des eaux; elles sont distantes l'une de l'autre de 2, 3, 4 arpents suivant la possession, un seul habitant ne pouvant posséder pour une maison que 4 arpents (256 mètres) de front, tout au plus et environ 40 à 50 arpents (2560 à 3200 mètres) de profondeur et quelquefois plus; ils défrichent jusqu'à distance



Intérieur maison (chaumière)

de 10 à 12 arpents plus ou moins et laissent le reste en bois debout; ils bâtissent une grange qu'ils placent à un arpent ou deux de leur maison où ils enferment d'un côté leurs animaux et dans l'autre partie, ils mettent leurs gerbes. Les bâtiments sont en bois et couverts avec du chaume. Les maisons sont pour la plus grande partie en bois couvert de planches et les cheminées de terre ou de pierres. Chaque habitant a un petit four en terre; chaque maison en général n'ont qu'une chambre et les mieux nantis en ont deux avec un petit cabinet de décharge dans le fond, ils couchent tout l'hiver dans l'endroit où est le poêle.

Ils labourent la terre avec des charrues comme en Flandres; ils labourent dans l'automne une fois et dès que les neiges sont fondues vers la fin avril ou au commencement de mai, ils labourent et jettent le grain ensuite dessus et après ils hersent pour le couvrir; Ils n'ont qu'une moitié de



Ferme sur la côte.

leurs terres semée tous les ans; ils ne connaissent que le blé et l'avoine, certains sèment des pois, du blé d'inde, des fèves et du tabac suivant les terrains; le temps de la récolte est dans la fin d'août; ils élèvent beaucoup de bœufs ou de vaches, lesquelles font des veaux tous les ans, l'espèce y est médiocre, ainsi que les cochons qu'ils élèvent. Quant aux moutons, ils en élèvent très peu. Beaucoup d'habitants n'en ont point et s'ils en ont c'est de 8 à 10. Ils restent dans leur clos, ce qui fait que souvent les loups leur en mangent.

Ils élèvent beaucoup de dindes et de poules. Les habitants n'ont pas de grandes emplettes à faire, ayant sur leurs terres tout ce qu'il faut pour la vie et n'usent pas beaucoup de vêtements étant toujours mal habillés; plusieurs font des étoffes avec leurs laines. Ils ont des chevaux et très souvent plus qu'il ne leur en faut, chaque enfant voulant avoir un cheval; l'été ils ont des charrettes et l'hiver des traîneaux avec lesquels ils font leurs charrais de bois et autres choses. Ils sont grands fumeurs ayant presque toujours la pipe à la bouche. Leurs femmes sont assez propres dans leur maison et en général, plus spirituelles que les hommes même dans tous les ordres. Les habitants depuis le grand commerce des boissons qu'on fait dans ce pays se sont donnés à l'eau de vie, ce qui a pour cause qu'ils sont plus fainéants qu'ils n'étaient par le passé. Ils sont malpropres naturellement.»

## LA PAROISSE

Un dernier cadre de vie se superpose aux deux premiers : la paroisse, pour le couple et la famille, elle est l'unité finale d'encadrement le

plus significatif. Pendant longtemps, l'appartenance à un milieu géographique s'exprimera par la nomination d'un lieu dont le contenu référentiel sera autant porteur d'indications géospatial que sociales, comme « la côte Saint-Michel, côte Saint-Luc, côte d'Abraham etc... ».

Née, comme la seigneurie, de la volonté politique de l'état, la paroisse n'apparaît que beaucoup plus tard. Ce n'est qu'à la fin du processus de colonisation, une fois qu'une population suffisamment importante est rétablie et qu'elle a les moyens de faire vivre un prêtre, on construit une église et on fait venir un prêtre résident. Pendant longtemps, à la campagne, on créera juridiquement des paroisses qui sur le plan pratique, n'en seront pas parce qu'elles n'auront ni curé résident, ni église, ni assez de monde pour supporter de telles dépenses. Dans la plupart des 82 districts paroissiaux créés avec le concours de l'intendant Bégon, en 1722, la population est trop pauvre et pas assez nombreuse. Des 120 paroisses ou missions du Canada, à la fin du Régime français une quarantaine ont les moyens d'entretenir un curé et une église.

En somme, ce n'est que lorsque toutes les conditions ont été remplies que cette institution apparaît et vient encadrer la population sur le plan religieux et social. Elle suit de près la colonisation d'une côte. Les habitants construisant alors une église et demandant aux autorités religieuses la nomination d'un curé résident qui devient inévitablement une figure dominante de la société légale.

## LE CADRE DE LA VIE QUOTIDIENNE

Cette côte et/ou cette paroisse sont donc les lieux d'identification géographique du couple. C'est là que se trouve son premier lieu de vie : sa maison. Jusqu'au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, il n'y a dans les côtes que de petites maisons de bois non subdivisées de dimensions modestes : 6 mètres sur 8 mètres, pas très solides (1 mètre = 3.29 pieds) souvent construites sans solage, que l'habitant peut démonter et transporter ailleurs lorsqu'il vend sa terre. Habituellement, les murs sont construits de pièces de bois blanchies à la chaux et le toit en planches, est couvert de chaume ou de bardeaux de cèdre. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, cette petite maison de bois domine le paysage dans la vallée du St-Laurent. Elle représente 98% des habitations. Elle loge en moyenne 6 personnes et a rarement

des divisions intérieures. Après quelques générations, elle se rallonge de deux à trois mètres, puis une grange et une étable et parfois même une écurie et d'autres bâtiments secondaires s'ajoutent.

Dans ces maisons, l'ameublement se résume à peu de choses. On dort dans une alcôve appelée « cabane » où les parents ont leur « couchette ». Le lit garni, avec rideaux, traversins, matelas et oreillers en plume, couvertures et courtepoinces, ne se rencontrent que chez les habitants à l'aise. Les enfants couchent par terre, sur des paillasses et des « lits de quenouilles » recouverts de couvertures de poils de chien, de peaux d'ours, d'original ou de bœuf. Les « couvertes » de laine sont rares. En plus, il peut y avoir un ou deux coffres à linge et une huche où l'on pétrit et conserve le pain. Le foyer constitue le centre de vie de la maison. Il sert à cuire les aliments et à réchauffer la maison et ses occupants. La crémaillère qui sert à accrocher la casserole est fixée dans la cheminée. On trouve aussi quelques ustensiles de cuisine, comme des écuelles et des gobelets, en bois chez les plus pauvres et en étain chez les mieux nantis.



Paysans Nouvelle-France

Dans son habillement de tous les jours, l'habitant recherche un vêtement assez résistant et suffisamment ample pour ne pas lui nuire dans les travaux

des champs : une chemise de grosse toile, une veste lâche qui descend à la taille, des chaussures en peau, liées aux chevilles et aux genoux, une culotte de drap, un justaucorps et sur la tête, un bonnet pointu en feutre. Il faut ajouter à cela un « capot », un chapeau, une paire de souliers français, des bas, trois autres chemises assez usées et un autre bonnet. Ces vêtements sont confectionnés à la maison. Ils sont en tissu grossier et rude : en « étoffe du pays » ou en lin. Nous serions probablement incapables, aujourd'hui, de les supporter une heure seulement ha! Ha Très rapidement notre peau serait irritée et développerait quelque urticaire. Il n'est donc pas surprenant que les habitants qui ne portent pas de sous-vêtements, et dont l'hygiène privée se résume la plupart du

temps à quelques ablutions du visage et des mains aient développé des maladies de la peau comme la gale et la teigne.

Les vêtements de femmes de condition modeste se résume à une chemise unie de grosse toile, dont on roule les manches jusqu'au coude et par-dessus, un corsage souple et une jupe plissée. Ces deux morceaux, en lainage ou en coton, ne sont pas nécessairement assortis. Un tablier de toile commune protège ces vêtements. Aux pieds, elles ont des bas en laine et chaussent des sabots en bois ou des galoches. Leur tête est recouverte d'une coiffe unie et elles nouent un mouchoir autour de leur cou.

La préoccupation quotidienne des gens c'est leur terre. Elle est l'affaire de leur vie. Ils doivent garantir leur subsistance et celle de leurs enfants et étendre si possible l'exploitation afin d'assurer l'établissement éventuel de leurs fils. Mais pour défricher la terre et la rendre rentable, on doit trimer dur et longtemps. Au mieux, le premier occupant peut défricher deux arpents par année, mais au fur et à mesure que les cultures augmentent et requièrent davantage de labeur, il y a de moins en moins de temps pour défricher et « ensarter ». Ses fils s'en tireront un peu mieux, puisqu'ils pourront avoir l'aide de leur père et leurs frères, et vivre à la maison paternelle pendant le défrichement. Si on a les moyens, on fait aussi appel aux engagés venus de France ou aux salariés locaux pour aider au déboisement. Mais généralement, au XVIII<sup>e</sup> siècle, la famille, fondement de l'établissement rural, fournit presque toute la main-d'œuvre.

L'habitant et sa femme s'emploient ainsi, à humaniser le paysage, à bâtir un bien familial, à recréer un mode de vie connu dans leur pays d'origine. Avec de l'aide, ils agrandissent leur terre par regroupement de parcelles, ce qui a pour corollaire un peuplement beaucoup plus lâche que ce que l'on trouve en France. Les techniques, les outils et les procédés de culture que l'on utilise sont relativement rudimentaires. Comme on bénéficie de plus vastes espaces que dans la mère patrie et d'une population beaucoup moins nombreuse, l'habitant adopte des méthodes extensives de culture. Il profite de l'abondance des sols pour suppléer à la piètre qualité des techniques. L'agriculture intensive est réservée ici uniquement au potager. L'immobilisme technique est le trait dominant de

l'agriculture canadienne jusque vers la fin du Régime français.

L'habitant développe sa terre en fonction de ses besoins avant tout. Les quelques surplus qu'il a, il les vend au marché. Dans son potager, il cultive une grande variété de légumes et du tabac. On y trouve parfois quelques arbres fruitiers. Il sème du blé dans les trois quarts de ses champs labourés, dans l'autre partie, des pois, de l'orge et de l'avoine. On pratique habituellement la rotation biennale sur chaque moitié des terres labourées. Il y a des prés et des pâturages pour les animaux et un boisé. Pour la viande, on a un élevage de porcs et de volailles, les bœufs sont surtout utilisés comme animaux de trait, tout comme les chevaux.

Une fois mise en valeur, la terre pourvoit aux besoins fondamentaux : nourriture, vêtements, maison et bois de chauffage pour l'hiver, en plus de fournir quelques surplus à vendre au marché. Avec 20 arpents en culture, le couple n'a guère d'excédents; avec 40 arpents, il en a et c'est la situation de la majorité des familles agricoles. Il faut qu'ils payent les rentes, la dîme, le notaire et éventuellement, en cas de maladie, le médecin puis la fabrique pour le service religieux s'il y a un décès dans la famille. Ils doivent acheter quelques animaux et une terre pour leur fils aîné, ou encore verser une pension aux parents âgés qui leur ont cédé leur terre, ou rembourser leur part d'héritage aux frères et sœurs. Enfin, ils ont besoin d'un petit surplus pour acheter certains objets manufacturés, comme des outils en fer, des ustensiles et du tissu pour les vêtements. La famille canadienne n'est pas riche, mais elle vit bien; à peu près 10% seulement réussissent à s'élever au-dessus de la moyenne.

Tout compte fait, lorsque nous comparons la situation économique et sociale de la famille canadienne à celle de la famille française, nous nous apercevons que, tant qu'on peut trouver des terres pour s'agrandir et établir ses enfants, sa condition est meilleure. En général, l'habitant canadien se marie plus tôt, a plus d'enfants et vit plus longtemps que son cousin français.

Yvon Beaulé

## 30 ans d'histoire!

Année	Date	Endroit	Assemblée générale	# Le Bolley
1991	23 novembre	Rouyn-Noranda	1 <sup>er</sup> a.g.	#3
1993	6 février	Québec	2 <sup>e</sup> a.g.	#7
1994	15 janvier	Québec	3 <sup>e</sup> a.g.	#9
1995	22 avril	Montréal	4 <sup>e</sup> a.g.	#11
1996	27 avril	Ste-Cécile-de-Whitton	5 <sup>e</sup> a.g.	#14
1997	7 juin	Drummondville	6 <sup>e</sup> a.g.	#17
1998	25 juillet	Laverlochère	7 <sup>e</sup> a.g.	#20
1999	7 août	Québec	8 <sup>e</sup> a.g.	#22
2000	5 août	Québec	9 <sup>e</sup> a.g.	#24
2001	4 août	Québec	10 <sup>e</sup> a.g.	#26
2002	1 <sup>er</sup> septembre	Hull	11 <sup>e</sup> a.g.	#28
2003	31 août	Montréal	12 <sup>e</sup> a.g.	#30
2004	5 septembre	Sherbrooke	13 <sup>e</sup> a.g.	#32
2005	6 août	Drummondville	14 <sup>e</sup> a.g.	#34
2006	12 août	St-Romain	15 <sup>e</sup> a.g.	#36
2007	4 août	Québec	16 <sup>e</sup> a.g.	#38
2008	2 août	Québec	17 <sup>e</sup> a.g.	#40
2009	25 juillet	Rouyn-Noranda	18 <sup>e</sup> a.g.	#42
2010	4 septembre	Chambly	19 <sup>e</sup> a.g.	#44
2011	6 août	Dudswell	20 <sup>e</sup> a.g.	#46
2012	4 août	Shawinigan	21 <sup>e</sup> a.g.	#48
2013	27 avril	Ste-Cécile-de-Whitton	22 <sup>e</sup> a.g.	#49
2014	19 juillet	Fugerville	23 <sup>e</sup> a.g.	#52
2015	25 juillet	Gatineau	24 <sup>e</sup> a.g.	#54
2016	6 août	Ste-Marie-de-Beauce	25 <sup>e</sup> a.g.	#56
2017	5 août	Montréal	26 <sup>e</sup> a.g.	#58
2018	1 <sup>er</sup> septembre	Kingsay Falls	27 <sup>e</sup> a.g.	#60
2019	1 <sup>er</sup> septembre	Magog	28 <sup>e</sup> a.g.	#62
2020	15 août	Ville-Marie (remise à 2021, cause Covid19)		



Numéro 64



Le Bolley



# PIERRE BEAULÉ, premier président de la CTCC

## Deuxième partie

En première partie, on aura vu comment Pierre Beaulé, jeune travailleur de la chaussure était vite devenu un chef syndical important dans la confédération des syndicats de la chaussure à Québec et de là devenait, en 1921, le premier président de la CONFÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS CATHOLIQUES DU CANADA. En une décennie, à titre de premier officier des équipes nationales, il structurait et dirigeait la plus grande organisation syndicale de l'époque au Canada et ceci pour une période de douze années.

Un grand succès oui, mais il y aura aussi des embûches majeures toutes situées à un niveau régional, en l'occurrence chez le CONSEIL CENTRAL DES MÉTIERS DE QUÉBEC où Pierre Beaulé occupait le poste d'organisateur général.

Ce dernier conseil regroupait pas moins de 30 syndicats, tous affiliés à la CTCC. Comme le syndicalisme est une vie de combats, la période de présidence de Pierre Beaulé, 1921-1933, connaîtra des conflits majeurs.

**En 1925-1926, une première embûche, la grève des cordonniers.**

Les cordonniers formaient la plus grosse masse ouvrière chez les industries de Québec depuis plusieurs décennies. Regroupés en trois syndicats, les tailleurs, les monteurs et les cordonniers-machinistes, Pierre Beaulé était membre de cette dernière. Tous ensemble ils avaient mené plusieurs luttes syndicales depuis le début du siècle. Celle qui arrivait, allait être la plus grave de toutes.

État de la situation. En 1925, l'industrie de la chaussure connaît de graves difficultés de rentabilité et de commercialisation. Les manufacturiers, regroupés en association, font face aux ouvriers sur deux fronts : ils proposent une réduction des salaires de 30% et entendent revenir aux « ateliers ouverts » c'est-à-dire à la possibilité d'engager une main-d'œuvre non-syndiquée.

Après le refus d'une contre-offre par les syndicats et devant le refus des manufacturiers, les ouvriers font un premier débrayage en novembre. C'est la grève.

Sous la proposition de l'aumônier Maxime Fortin, appuyé de son évêque, les parties conviennent de former un tribunal d'arbitrage à sentence ou jugement « obligatoire ». En attendant ce jugement on convient d'un retour au travail. Mais ce ne sera pas la paix puisque certains manufacturiers prennent l'initiative d'engager des « scabs ». Les mois d'hiver connaissent alors de nombreuses escarmouches, les ouvriers grévistes tentant de leur barrer la voie aux portes des usines. Les policiers chargés d'intervenir ne sont pas, en général, favorables à la cause des grévistes. Même que suite à des affrontements violents, le juge Choquette procède à l'emprisonnement de grévistes. Ce qui n'arrange pas les choses.

C'est dans cet atmosphère de conflit qu'arrive la sentence arbitrale, le 26 avril 1926. Elle n'a rien pour régler les choses puisqu'elle est, presque à 100%, favorable aux demandes patronales. La révolte qu'elle provoque chez les travailleurs est telle que le retour au travail se fait « à reculons » malgré les insistances de l'aumônier et de l'évêque en faveur de l'obéissance à la sentence tel que convenu. En fait, ce ne sera pas un vrai « retour au travail » puisque dès le 3 mai, et sans avertissement, les travailleurs se lancent dans un débrayage général.



Photo Pierre Beaulé, (Wikipédia)

Et le cordonnier et président Pierre Beaulé, dans tout cela? Compte tenu de sa croyance et de sa foi en la formule d'arbitrage à sentence obligatoire, on se serait attendu à ce qu'il intervienne auprès de ses commettants en faveur d'un retour au travail. Ce qu'il ne fait pas. Il se contente d'exprimer l'opinion « **que la sentence est tout simplement injuste et inapplicable** » (Revue LE RÉFLEXE, Édition souvenir centième. p.14)

Avec l'appui de son évêque Mgr Langlois, Pierre Beaulé demeure fidèle à l'action des grévistes. Au cours de l'été, il déclare même au journal: « **...leur moral demeure bon...la lutte qu'ils mènent va régler pour cinquante ans à venir le sort des unions nationales du Canada** ». (Le Soleil, 7 juillet 1926) (Réf.: Revue Cap-aux-Diamants, 1925:La grève des cordonniers par Jean-Pierre Charland, VOLUME 1, no.4 hiver 1986)

Cette grève dure quatre longs mois tous remplis d'arrestations policières et de condamnations de grévistes. Mais peine perdue. L'association des manufacturiers de chaussure de Québec, forte de la sentence arbitrale, remet les usines en marche dès l'automne surtout avec des ouvriers non-syndiqués et selon une échelle réduite des salaires.

La grève n'aura fait que des perdants: les syndicats de cordonniers passent de 2 500 à 800 membres, la fermeture de plus de 15 manufactures de chaussures, la faillite de plusieurs commerces en ville, l'état de chicane continuelle entre les ouvriers et les « scabs » dans les ateliers sans compter les divisions sociales et même familiales. Même les paroisses en sont bouleversées. (JEAN-PIERRE CHARLAND, La grève des cordonniers, 1925)

Mais les grands perdants seront surtout les chefs religieux et les chefs laïcs puisque la formule dite « catholique » de l'arbitrage, loin d'apporter la paix, aura produit le pire fiasco économique du siècle pour la ville de Québec et pour l'industrie de la chaussure. Le conflit laisse l'industrie en ruine. Des 42 manufactures existantes avant la grève, seulement 27 reprennent leurs opérations.

Cependant, malgré ces déboires locaux, à la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada ou Pierre Beaulé est toujours le président actif, il y a progrès soutenu: le membership passe de 17 000 membres à 25 000 membres entre 1925 et 1928. Et ceci, malgré la perte de plus de 1 500 membres dans l'industrie de la chaussure. Les pertes de membres sont compensés par un développement rapide du syndicalisme catholique chez les ouvriers de la construction. avec la création d'une bonne dizaine de nouveaux syndicats.

Même que le Conseil central des Métiers de Québec reprendra vie grâce à la ténacité de ses dirigeants laïcs dont Pierre Beaulé.

Ce dernier avait encore manifesté son dévouement à la cause du bien-être des travailleurs et de leur famille en allant plaider avec succès auprès du gouvernement provincial l'obtention d'importants programmes de « travaux d'hiver » pour combattre le chômage causé par la grève.

**En 1933, une deuxième embûche mène à la démission du président Pierre Beaulé. Le problème se déroule encore au Conseil des Métiers de Québec.**

(Il est bon de préciser ce point car la tradition familiale a longtemps prétendu que la scission qui aura causé cette démission avait eu lieu au sein de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada. Ce qui n'est pas le cas.)

Faisons encore une mise en situation.

Avec l'ensemble des historiens du syndicalisme de l'époque on se doit d'admettre que le problème de base du moment se situe au niveau « **d'une présence trop envahissante des aumôniers chez la majorité des syndicats** ».

« **Dès le début des années 1930, on constate dans certains syndicats fondateurs de la CTCC à Québec, une légère tendance à la déconfessionnalisation** ».

(ROGER CHARTIER, Relations industrielles, Volume 16, no. 1, janvier 1961)

Pourtant, on nous fait remarquer que les chefs syndicaux laïcs n'ont jamais à ce temps rejeté comme tel ni l'autorité de l'Église, ni les principes du syndicalisme catholique. On mentionne plutôt et partout « l'autoritarisme » des aumôniers comme étant une source de malaise.

À ce sujet, voici des remarques significatives venant des chefs syndicaux laïcs :

**« C'était le temps où il fallait aimer l'Église, la Sainte Église, par dessus les hommes d'Église ».**

Telles sont les réflexions de Alfred Charpentier, ex-président, lui aussi, de la CTCC. (JACQUES ROUILLARD, Les écrits d'Alfred Charpentier)

Les réflexions de Pierre Beulé vont à peu près dans le même sens quoique plus nuancées :  
**« Les autorités religieuses, nous devons leur exposer nos problèmes mais nous devons aussi leur suggérer des moyens de nous aider plus discrètement. »** (Rapport du président de la CTCC, Journal LA VIE SYNDICALE, 1928)

### **Des malaises qui mènent à une scission**

Les historiens de la question syndicale semblent d'accord pour dire que ce sont ces malaises qui ont précipité une scission au sein du Conseil central des métiers menant à l'exclusion de 7 de ses syndicats, incluant le syndicat où Pierre Beulé était encore l'organisateur principal.

Les faits : À l'été de 1933, le Conseil central connaissant des difficultés financières, Pierre Beulé accepte, bien malgré lui, d'aller aider aux travaux de la Conférence Internationale de Genève. Une façon de soulager les finances du Conseil central. Et c'est justement en cette absence que la dissension se trame.

- Le récit des évènements selon le confrère syndical Alfred Charpentier :

**« À son retour, à la mi-juillet, la scission y avait éclatée et devant lui se dressaient deux camps dont l'un ennemi ».** (ALFRED CHARTRAND, Hommage à Pierre Beulé, Journal LE TRAVAIL, Ottawa 1957).

- Le récit des évènements selon l'historien André Bluteau :

**« Une scission au sein du Conseil central vient ébranler la CTCC en 1933. Le cardinal souhaite évincer des ouvriers jugés trop indépendants. Dès lors, 7 syndicats sur 25, comprenant les cordonniers machinistes, quittent le Conseil Central. Ceux qui restent doivent céder devant l'Église : il est impensable de se soulever contre le cardinal. »** (WIKIPÉDIA: ST-ROCH: une histoire populaire: les organisations de défense ouvrières).

- Le récit des évènements selon WIKIPÉDIA :

**« En 1933, au Conseil central, un désaccord portant sur le pouvoir des aumôniers entraîne une scission. Les dissidents créent le Conseil général des syndicats catholiques de Québec, avec l'encouragement des aumôniers. Le vieux Conseil central, n'ayant plus de représentativité, est expulsé de la CTCC et le Conseil général le remplace en octobre de la même année. Les autres syndicats expulsés réintègrent la CTCC à leur tour après avoir renouveler leur allégeance religieuse et avoir recouvert leur reconnaissance ecclésiastique »** (WIKIPÉDIA: Conseil central de Québec. Scission 1933)

- Le récit de la scission selon la revue LE RÉFLEXE, Conseil central des métiers du Québec.

**« Alors que Pierre Beulé est en Europe, les aumôniers fomentent une scission dans le Conseil central. Prenant comme prétexte certaines décisions financières prises par les syndicats malgré leur avis contraire, les aumôniers se retirent du Conseil central. Sept syndicats sur vingt-cinq se séparent à leur tour et forment une nouvelle organisation, le Conseil général des syndicats catholiques de Québec. À son retour, Pierre Beulé essaie de réparer les pots cassés,**

mais abandonne rapidement quand il constate que les démissionnaires ont l'appui du cardinal Villeneuve. Afin d'éviter un conflit avec l'Église et de contredire ses amis du Conseil central, Beulé démissionne de son poste d'organisateur au Conseil central et de président de la CTCC. » (LE RÉFLEXE, revue du Conseil central des métiers de Québec, édition du centenaire)

### **Une scission qui mène à une démission.**

Selon le confrère Alfred Charpentier, Pierre Beulé aurait pu et aurait dû se défendre et tenter de « rétablir l'ordre » à son retour. Il en décidera autrement...

À notre analyse, Pierre Beulé comprenait bien l'ampleur du désordre syndical qu'il avait devant lui :

- Le Conseil central dont il était l'organisateur général venait de se « saborder » en formant un exécutif parallèle, le nouveau Conseil général;

- En conséquence, ce même Conseil central des métiers, appelé le « vieux » Conseil, venait d'être désavoué par la Confédération;

- La CTCC n'avait pas le choix; elle était tenue, en vertu de sa constitution, de désavouer le « vieux » conseil qui avait perdu sa reconnaissance des autorités ecclésiastiques et en conséquence logique se devait d'accepter les syndicats dissidents nouvellement reconnus;

- Et finalement, ce « bardât » avait toute l'allure d'un complot organisé par « les aumôniers » avec la bénédiction du cardinal Villeneuve. Pierre Beulé s'est probablement senti visé personnellement.

C'était vraiment trop gros. Et surtout, s'il avait voulu prendre action, il aurait dû mener le combat contre le cardinal, contre l'Église. Sa foi catholique ne le lui permettait pas. Il ne lui restait que la démission. Une démission tout aussi honorable que son œuvre.

### **Une démission sans rancœur, sans amertume...et en toute dignité.**

Après plus de quarante ans de service pour la cause du syndicalisme catholique et surtout pour ses confrères ouvriers, Pierre Beulé remettait sa démission à une réunion du Bureau confédéral tenue à Montréal, le 3 août 1933.

La veille, sa lettre de démission était publiée dans les journaux. Elle disait :

**« ...dans les circonstances difficiles que nous traversons, après avoir consulté des hommes sages, tant civils que religieux, j'en suis venu à la décision de donner ma résignation comme président de la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada ».**

Il continuait en remerciant les autorités politiques, fédérales, provinciales et municipales qui avaient toujours été compréhensives vis-à-vis les conditions de vie des ouvriers et les actions syndicales menées par eux.

En terminant et malgré le sort que venaient de lui réserver ses confrères « aumôniers ouvriers », il répétait le message chrétien qu'il l'avait toujours animé:

**« ...messieurs les officiers et membres des Syndicats Catholiques du Canada, je laisse le mouvement catholique en vous demandant de rester attachés à la doctrine sociale de l'Église...  
« ...quoique démissionnaire je reste convaincu que vous devez suivre les directives de ceux qui son chargés par la divine Providence de vous donner le mot d'ordre, pour la paix et l'harmonie dans le monde: »** Signé: Pierre Beulé

Cette démission fut acceptée avec grand regret par les officiers de la Confédération nationale. (Réf.: Importants changements à la tête de la C.T.C.C. - LA VIE SYNDICALE, août 1933, Vol. 13, page 1).

Les historiens ajoutent que cette démission a produit un grand choc chez l'ensemble des chefs ouvriers laïcs des syndicats catholiques. N'eût été de ces malheureux évènements, il y a lieu de croire que Pierre

Beulé aurait pu continuer ses mandats de service à la CTCC pour encore bien des années. Comme de fait, aucun historien de cette époque syndicale ne signale de points de dissension entre le président Pierre Beulé et les autres officiers tant au niveau de la Confédération nationale elle-même que des nombreux syndicats qui y sont affiliés.

### **Réflexion de conclusion**

La démission de Pierre Beulé aura été causée et précipitée par les mêmes hommes d'Église qu'il avait lui-même aidés à infiltrer l'action syndicale quelque quinze années auparavant. Comme quoi l'histoire est ainsi parfois ingrate...

### **Réflexion personnelle**

Pierre Beulé, fondateur et directeur de syndicats, fait partie de la race de bâtisseurs qui a marqué le début de ce siècle. Il fait partie de la liste des grands hommes de cette époque, tel le patriote Henri Bourassa, fondateur du journal LE DEVOIR et l'économiste Alphonse Desjardins, fondateur du Mouvement Desjardins et des Caisses Populaires.

Pierre Beulé aura été, lui aussi, un grand croyant en « l'économie sociale » puisqu'il participait à la fondation de la Caisse populaire de la paroisse Saint-Sauveur en 1908 et puis à la fondation de la Caisse populaire des syndicats catholiques du district de Québec en 1927.

Tous ceux-là, des hommes d'action, des hommes de vision...

Pierre Beulé, un autre grand homme de la descendance du soldat Lazare Bolley.

YVAN BEULÉ, rédacteur.

CLAUDE BEULÉ, recherchiste et analyste. Ex-directeur à l'évaluation des facteurs de la vie privée au Commissariat de la Protection de la vie privée du Canada

### **Sources et lectures**

MICHEL TÊTU, Les congrès qui décidèrent de la fondation de la CTCC. Revue RELATIONS INDUSTRIELLES, Vol. 18, No.2

ALFRED CHARPENTIER, Hommage à Pierre Beulé, Journal LE TRAVAIL, Vol. 43, no. 42, le 1<sup>er</sup> novembre 1957

RAPPORT DU PRÉSIDENT, Journal LA VIE SYNDICALE, 1928, Vol. 4, No. 11  
BULLETIN DU BUREAU CONFÉDÉRAL, Journal LA VIE SYNDICALE, Montréal, janvier 1932 et août 1933

Revue LE RÉFLEXE, Édition souvenir du centième anniversaire du Conseil Central, 2018  
JEAN-PIERRE CHARLAND, La grève des cordonniers, 1925-26

MARC-ANDRÉ BLUTEAU, La grève de 1926

JACQUES ROUILLARD, Les écrits de ALFRED CHARPENTIER, 1920-1945

PIERRE-OLIVIER MARHEUX, Histoire de la Caisse d'économie solidaire Desjardins.

Journal LE DROIT d'Ottawa, éditions des 26, 27, 28 et 29 septembre 1921

WIKIPÉDIA, Dictionnaire biographique du Canada

## GASTON AUDET/LAPOINTE



Après avoir exprimé nos condoléances à la famille et aux amis du confrère Gaston, il nous a semblé important de rappeler son implication active dans les toutes premières activités de l'Association des descendants de Lazare Bolley.

même temps, mettre ses compétences au service d'un autre grand projet de l'Association, celui de la réalisation d'un recueil généalogique groupant l'ensemble de la descendance de l'ancêtre. Il s'y mettait dès l'été 1995. (Le BOLLEY, numéro 12, page 5). Misant toujours sur l'internet, et avec la collaboration de l'Association des Généalogistes Associés dont il était membre, une première version de notre base de données généalogiques était mise en ligne dès l'année 1999. Une base de données informatisée qu'il continuait à compléter et à mettre à jour par un intense projet de recherches auprès des familles Beaulé. On signalait déjà les bons résultats des initiatives de Gaston dans un article du bulletin LE BOLLEY, numéro 21, Juin 1999.

Fils d'Yvonne Beaulé et de Raoul Audet/Lapointe et neveu de Lucien Beaulé, maire de Piopolis, Gaston s'est annoncé à l'Association avec une fierté évidente d'appartenir à la grande famille Beaulé. Et cette fierté s'est immédiatement traduite par une offre de bénévolat bien utile pour une association naissante.

Membre dès 1992, il allait occuper le poste de deuxième vice-président de l'Association pour la période de 1995 jusqu'à 2003. À ce titre, il a représenté l'Association auprès du Congrès-2002 de la Fédération des familles-souches du Québec.

Dès son arrivée au conseil d'administration, convaincu que l'internet était le meilleur moyen de faire connaître l'Association, Gaston s'engageait dans la conception, la réalisation et la mise en ligne d'un premier site internet des familles Beaulé. Il avait vu juste puisque ce site attirait déjà près de 2 000 visiteurs au cours de l'année 2008. Espérant par ce site rejoindre les familles Beaulé de la dispersion, c'était encore une vraie réussite puisque pas moins de 58% de ces visiteurs au site étaient des américains. Les commentaires au « livre d'or » du site étaient élogieux en plus d'être extrêmement précieux en terme de découverte de nouvelles branches chez les familles Beaulé et Bola des États-Unis. (Le BOLLEY, numéro 40, page 15)

Informaticien de profession, Gaston allait, en

Généalogiste chevronné et travailleur acharné, il menait conjointement les mêmes travaux auprès de la descendance de son ancêtre Nicolas Audet dit Lapointe, travaux qui allaient mener à la fondation d'une association des familles Audet/Lapointe dont il deviendra le président dès sa fondation en l'année 2002.

Je lève mon chapeau à ce grand travailleur, à ce généalogiste engagé, à ce membre honorable de la grande famille Beaulé.

Et je dis un grand merci à ce compagnon de la première heure, en mon nom et au nom de tous les descendants et descendantes.

Le grand bonheur pour toi, mon ami. Le grand bonheur, grand, grand longtemps.

YVAN BEAULÉ

## Bienvenue à notre petite princesse Ophélie!

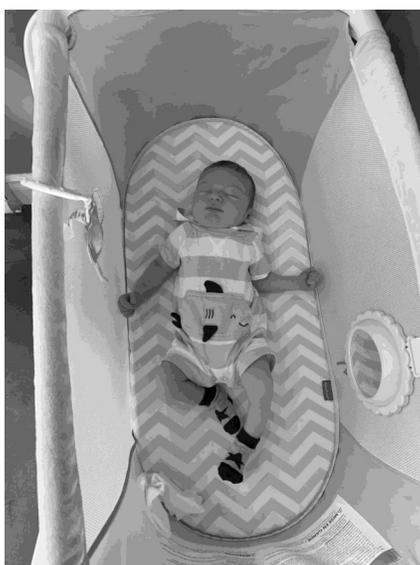


C'est avec une immense joie et une très grande fierté qu'Alexandre Magnan et Marie-Ève Finnegan-Beaulé vous présentent leur petite princesse Ophélie, qui est née à l'hôpital de Gatineau au mois d'août dernier. Avec ses yeux pétillants, son sourire ravageur et sa petite frimousse, leur jolie petite princesse a fait d'eux les plus heureux des parents. En plus d'avoir conquis le cœur de ses parents en un instant, Ophélie est devenue la chouchoute de son grand frère Étienne et elle fait déjà le bonheur de toute la famille.

Encore une fois, nous sommes comblés de joie par l'arrivée d'Ophélie et sommes ravis de la partager avec vous. Avec toute notre affection, Alexandre et Marie-Ève.

(Parents : Alexandre Magnan et Marie-Ève Finnegan-Beaulé - lignée: Daniel Beaulé, Claude, Paul, Amédée, Alfred, Hilaire, Jean-Baptiste, Jacques Bolley et Lazare)

## Bienvenue aussi à Benjamin!



C'est avec une grande fierté que Marc Beaulé nous présente son petit-fils Benjamin, né en juin dernier, qui fait le bonheur de ses parents.

Benjamin est le fils de Dominique Carle et Stéphane Beaulé et le petit-fils de Catherine Cloutier et Marc Beaulé.

(Lignée : Stéphane Beaulé, Marc, Roger-Georges, Arthur, Clovis, Joseph, Jacques, Jacques Bolley et Lazare.)

## Un petit peu de tout...



**Félicitations** à Marc Beulé et Catherine Cloutier à l'occasion de leur 50<sup>e</sup> anniversaire de mariage. (Lignée : Roger-Georges Beulé, Arthur, Clovis, Joseph, Jacques, Jacques Bolley et Lazare.)



**Les armoiries de l'Association ont été rénovées...**

Afin d'obtenir un plus beau fini lors d'impression de grande taille, les armoiries de l'Association des descendants de Lazare Bolley ont été redessinées au cours de la dernière année. Voici le résultat.

## Les cahiers de cousinage

Sur le site web de l'Association ([beaule.qc.ca](http://beaule.qc.ca)), il y a dans la section « Nos publications » une sous-section « Cousinage ».

Cette section « Cousinage », se veut une version abrégée du recueil généalogique de l'Association, ce dernier contenant plus de 370 pages peut sembler difficile d'accès pour certains.

Les cahiers de cousinage font entre douze et trente pages et ne couvrent que quelques générations. Ces cahiers ne couvrent que les contemporains, c'est-à-dire les cousines, les cousins, leurs parents, leurs grands-parents et leurs enfants bref des gens que nous avons eu l'occasion de rencontrer.

Comme il arrive malheureusement qu'avec leurs activités, aussi celles des enfants de chacun et l'éloignement physique ces cousines et cousins se perdent de vue, ces cahiers nous permettent d'en apprendre un peu plus sur la parenté.

Suite à la mise à jour faite du recueil généalogique, il était normal d'aussi republier les cahiers de cousinage. Comportent-ils tous des changements ? Je ne saurais le dire mais je vous invite tous à leur jeter un coup d'œil, afin de peut-être redécouvrir vos parents.



# Une pensée pour ceux qui nous ont précédés



(suite de la page 41, Le Bolley #52)

Le Bolley	Date	Nom	Endroit	Âge	# membre
53	1/12/2014	Cécile Fournier	Québec	88	
53	30/12/2014	Sr. Françoise Beaulé	Québec	86	81
53	26/01/2015	Marguerite Lefebvre	Rouyn-Noranda	85	35
53	28/01/2015	Yvette Beaulé	Laval	92	
53	3/03/2015	Yvette Bilodeau	Québec	77	41
53	6/03/2015	Jeanne-D 'Arc Beaulé	Québec	86	
53	17/03/2015	André Beaulé		78	
54	12/06/2015	Marguerite Beaulé	Weedon	89	
54	5/08/2015	France Beaulé	Québec	92	
54	1/11/2015	Estelle Vallée	Lac-Mégantic	90	
55	5/01/2015	Marie-Blanche Beaulé	St-Hilaire	91	168
55	29/12/2015	Denise Beaulé	Québec	85	157
55	11/12/2015	Jean-Guy Langlois	Val D'or	78	57
55	28/01/2016	Jacques Beaulé	Québec	76	154
56	2015	Jeanne Lacasse	Toronto	93	
56	24/09/2016	Gaspard Hallée	Sherbrooke	87	125
57	29/09/2016	Jean-Paul Beaulé	Montréal	90	78
57	27/03/2017	Réal Beaulé	St-Jean-sur-Richelieu	83	208
58	07/2017	Raymonde Beaulé	Sherbrooke	88	125
58	25/09/2017	Line Beaulé	Québec	56	
58	1/10/2017	Rita Beaulé	Montréal	92	
58	6/11/2017	Monique Beaulé	Montréal	87	82
58	20/11/2017	Lisette Beaulé	Québec	74	
59	18/03/2018	Julien Beaulé	Montréal	83	54
59	7/03/2018	Laurette Beaulé	Québec	89	
59	10/12/2017	Luc Beaulé	Lac-Mégantic	73	126
59	25/01/2018	Marcel Beaulé	Lévis	65	
59	6/12/2017	Raymond Beaulé	Laval	91	
59	10/01/2018	Ronald Turcotte	Laval	81	194
59	5/12/2017	Zoël Duquette	Lac-Mégantic	82	221
60	28/06/2018	Michel Beaulé	Québec	76	
60	17/06/2018	Antoinette Beaulé-Dion	Sherbrooke	90	166
60	14/06/2018	Georges Phillips	Rouyn-Noranda	75	
60	21/06/2018	Céline Trépanier	Longueuil	83	



# Une pensée pour ceux qui nous ont précédés



(suite de la page 41, Le Bolley #52)

Le Bolley	Date	Nom	Endroit	Âge	# membre
60	30/06/2018	Yvon Beaulé	Québec	78	
60	28/07/2018	Gisèle Beaulé	Val D'Or	90	
60	1/08/2018	Jeannine Beaulé	Drummondville	86	
61	3/02/2019	Mariette Beaulé	Beloeil	91	94
61	19/04/2019	Georgette Gamelin	Drummondville	83	
61	12/04/2019	Claire Chabot	Québec	93	48
61	19/03/2019	Robert Beaulé	Québec	71	
61	2/04/2019	Antoine Beaulé	Drummondville	83	51
61	2/05/2019	Gaétane Côté	Montréal	78	235
61	18/05/2019	Martine Poirier	Lac-Mégantic	58	
61	5/05/2019	Jacques Giguère	Québec	86	
62	23/09/2019	Florence Tardif	Piopolis	95	9
62	1/09/2019	Bertrand Beaulé	Québec	91	
62	8/06/2019	Jacques Beaulé (abbé)	Québec	91	
62	21/08/2019	Jocelyne Beaulé	Québec	68	
63	28/02/2020	Jean Hétu	Québec	83	
63	26/12/2019	Charles Beaulé	Laverlochère	87	
63	30/04/2020	Roger Couture	Laval	92	195
63	29/05/2020	Paul-André Beaulé	Rivière-du-Loup	77	
63	3/06/2020	Léandre Beaulé	Québec	74	
63	3/06/2020	Pierrette Bourgeois	St-Jean-sur-Richelieu	88	
64	3/05/2017	Marcelle Beaulé	Québec	80	
64	25/07/2020	Luc Beaulé	Rouyn-Noranda	69	141
64	10/09/2020	Gaston Audet dit Lapointe	Marston	75	147
64	20/06/2020	Liette Archambault Beaulé	Repentigny	88	
64	4/09/2020	Steve Picard	La Prairie	49	



À l'Hôpital Charles Lemoine, le 4 septembre 2020, à l'âge de 49 ans et 10 mois, est décédé accidentellement monsieur Steve Picard, conjoint de madame Sylvie Ménard, fils de madame Mireille Beaulé et de monsieur Adélarde Picard.

Il demeurait à La Prairie.  
Il laisse dans le deuil, outre sa conjointe et ses parents, sa sœur Claudine et son frère Martin (Stéphane Hudon); ses neveu et nièce : Maxime et Judy Ann (Jonathan Magny); ainsi que leurs enfants; ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Ménard : Gaétan, Richard,

Martin et Carole (Luc Boucher); ses cousins et cousines; ses oncles et tantes ainsi que de nombreux ami(e)s, plus particulièrement Mathieu Monast.

(Lignée : Mireille Beaulé, Lucien, Alphonse, Clovis, Joseph, Jacques, Jacques Bolley et Lazare.)

## Ils nous ont quitté...

À l'Hôpital Jeffery Hale, le 14 juillet 2020, à l'âge de 77 ans et 11 mois, est décédé monsieur Donald Allard, fils de feu madame Irène Beaulé et de feu monsieur Fernand Allard. Il demeurait à Québec.

Il laisse dans le deuil ses neveu et nièce Dany et Ann Giguère, ses oncle et tantes Raymond (Françoise Dubuc), Mado, Doris et Dolorès, ainsi que ses nombreux cousins, cousines, amis et collègues bénévoles de sa communauté.

Donald était aussi le frère bien-aimé de feu Diane.



Rouyn-Noranda : Est décédé au CISSS de Rouyn-Noranda le 25 juillet 2020 à l'âge de 69 ans,

Monsieur Luc Beaulé, domicilié à Rouyn-Noranda, fils de feu Alfred Beaulé et de feu Paulette Riendeau, époux de Francine Patry.

Monsieur Beaulé laisse dans le deuil ses enfants : Yannick (Sarah Pannell), Luce (Frédéric Maj), Nicolas (Nancy Ménard); ses petits-enfants : Victoria, Charlotte, Milane, Renaud; ses frères et sœurs : Denis (Terry), Yvan (Ghislaine), Ginette, Danielle (Marc); ses beaux-frères et belles-sœurs, ses neveux et nièces ainsi que de nombreux parents et amis (es).

(Lignée : Alfred Beaulé, Amédée, Alfred, Hilaire, Jean-Baptiste, Jacques Bolley et Lazare.)

Au CIUSSS-CHUS-CSSS Granit de Lac-Mégantic, le jeudi 10 septembre 2020 à l'âge de 75

ans et 8 mois, est décédé monsieur Gaston Audet dit Lapointe, demeurant à Marston.

Il laisse dans le deuil, ses enfants : Anik Lapointe (Vick Chauvet), Sophie Lapointe (Jean Poirier) et Yves Lapointe.

Ses petits-enfants : Naomi et Megane Chauvet, Natan et Maëlie Poirier.



Il était le fils de feu Raoul Audet dit Lapointe et feu Yvonne Beaulé.

Il était le frère de : Réjean Lapointe (Mariette Roy), Clément Lapointe (Huguette Roy), Lucille Lapointe, Marie-Denise Lapointe (Paul Loubier).

Il laisse également dans le deuil ses neveux, nièces, oncles, tantes, cousins, cousines ainsi que de nombreux parents et amis.



Le 20 juin dernier est décédée Madame Liette Archambault Beaulé à l'âge de 88 ans.

Elle nous a quitté pour aller rejoindre "son trésor" Bertrand Beaulé. Elle laisse dans le deuil ses enfants Patrice (Isabelle Lavoie), Sylvain (Viviane Guillemette), ses petits-enfants: Jérémy (Noémie Roy), Éloïse (Alex Martel), Miranda (Yannick Benoit), Frédéric, Mylène (Nicolas Cadorette), sa soeur Monique, ses neveux et nièces ainsi que de nombreux parents et amis.



À l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, le 3 mai 2017, à l'âge de 80 ans, est décédée madame Marcelle Beaulé, épouse de feu Roger Bussièrès,

fille de feu madame Ernestine Aubin et de feu monsieur Georges-Arthur Beaulé. Elle demeurait à Québec.

Elle laisse dans le deuil ses filles : Sylvie, Nathalie (Alain Girard) et Nadia (Christian Gagnon) ainsi que son fils Alain (Sylvie Picard); ses petits-enfants : Patrick, Roxanne (Samuel Pelletier), Julia, Geneviève (Jason Byrns), Catherine (Jérémy Catchpole) et Alexandra; ses sœurs : Thérèse (Hugues Blanchet), Françoise (Laurent Roy) et Danielle (Jean Hétu); ses frères : feu Robert, François (Huguette Grondin) et René (Suzanne Marquis); ses belles-sœurs Louissette et Nicole ainsi que de nombreux neveux, nièces et ami(e)s.

(Lignée : Georges-Arthur Beaulé, Clovis, Joseph, Jacques, Jacques Bolley et Lazare.)

## Honneur à nos membres...!

### Les membres à vie...

1.	Yvan Beaulé	Ville-Marie
10.	Gérard Beaulé	Coaticook
44.	Richard Beaulé	St-Denis-de-Brompton
47.	Claude Beaulé	Québec
50.	Sylvain Beaulé	Rouyn-Noranda
137.	Serge Beaulé	Rouyn-Noranda
173.	Lorraine Beaulé-Gauthier	Earlton, Ont.
213.	Conrad Beaulé	Témiscamingue
217.	Réjean Audet-Lapointe	Lac-Mégantic

### Les membres honoraires...

160.	Vivianne Bolley-Messelet	Dijon, France
------	--------------------------	---------------

### Les membres bienfaiteurs...

6.	Jacques Beaulé	Rouyn-Noranda
19.	Gilles Beaulé	Frontenac
23.	Norman Murphy	Boisbriand
46.	Thérèse Beaulé	Longueuil
56.	Adrien Beaulé	Laverlochère
70.	Clément Beaulé	Marieville
75.	Alain Beaulé	Saint-Georges
95.	Stéphane Beaulé	Montréal
104.	Marc Beaulé	Longueuil
115.	Yvon Beaulé	Québec
141.	Luc Beaulé	Rouyn-Noranda
147.	Gaston Audet-Lapointe	Marston
150.	Lucette Langlois	Sudbury, Ont.
172.	Suzanne Gauthier	Earlton, Ont.
188.	Aurore Beaulé	Montréal
193.	Claude Beaulé	Gatineau
219.	Marcel Beaulé	Sherbrooke
236.	Stéphane Beaulé	Frontenac
247.	Nicole Patry-Schlote	Casselman, Ont.
271.	France Beaulé	St-Constant
283.	Paul-Émile Beaulé	St-Mathieu-de-Beloeil
298.	Michel Beaulé	Montréal
312.	Marcel Beaulé	Pierrefonds
318.	Richard Beaulé	Frontenac
319.	Réal Coté	Drummondville
324.	Daniel Beaulé	Montréal
338.	Richard Lanouette	South Pasadena, Cal
339.	Maude Beaulé	Montréal

### Les membres réguliers...

2.	Marc Beaulé	Montréal
----	-------------	----------

3.	Martin Beaulé	St-Bruno-de-Montarville
8.	Diane Beaulé	Gatineau
13.	Madeleine Beaulé-Assh	Québec
14.	Lisiane Trudel-Beaulé	Gatineau
16.	Jean-Guy Beaulé	St-Romuald
17.	Thérèse Beaulé-Blanchet	Drummondville
24.	Daniel Murphy	Val d'Or
25.	Claude Murphy	Rouyn-Noranda
26.	Richard Murphy	Val d'Or
27.	Hélène Murphy	Rouyn-Noranda
29.	Précille Beaulé	Laverlochère
30.	Ghislain Beaulé	Laverlochère
31.	Noëlla Beaulé	Gatineau
32.	Laurier Beaulé	Evain
33.	Rosane Beaulé	Notre-Dame-du-Nord
39.	Rollande Thibodeau-Beaulé	Dudswell
42.	Suzanne Beaulé	Cantley
45.	Agathe Héroux	Ville-Marie
53.	Paul Beaulé	Québec
54.	Gloria Doucet	Laval
57.	Lise Langlois	Val d'Or
58.	Danielle Beaulé-Charron	St-Jérôme
60.	Denis Beaulé	Rouyn-Noranda
61.	Madeleine Beaulé	Val d'Or
63.	Réal Beaulé	Lorrainville
72.	Robert Beaulé	Ste-Thérèse
79.	Mgr André Beaulé	St-Jean-sur-Richelieu
101.	Ginette Patry	Ville-Marie
106.	Thérèse Beaulé	Laverlochère
114.	Hélène Brouillard-Landry	Sherbrooke
117.	Martine Beaulé	Pontiac
122.	Estelle Beaulé	Saint-Ferdinand
124.	Gilberte Beaulé-Vachon	Lac-Mégantic
139.	Lise Brouillard	Ste-Thérèse
140.	Gilles Brouillard	La Sarre
145.	Michel Brouillard	Rouyn-Noranda
148.	André L. Beaulé	Manchester, NH
149.	Manon Beaulé	Gatineau
158.	Pascal Beaulé	Rouyn-Noranda
165.	Jeannine Beaulé-Labrie	Drummondville
182.	Raoul Beaulé	Laverlochère
189.	Yvan D. Beaulé	Val d'Or
194.	Suzanne Beaulé-Turcotte	Laval
204.	Gilberte Breton-Beaulé	Port Colborne, Ont.
206.	Françoise Beaulé Roy	Québec
211.	Gérard Beaulé	Sherbrooke
214.	Linda Beaulé	Frontenac
215.	Irène Lessard	Sherbrooke
221.	Manon Duquette	Sainte-Cécile-de-Whitton
227.	Jean-Jacques Beaulé	Québec
231.	Célyne Beaulé	Pont-Rouge

233. Sylvie Beaulé	Fabre	308. Hélène Beaulé	Québec
234. Roger Beaulé	Longueuil	328. Pierre Beaulé	Montréal
241. Michèle Beaulé	Rouyn-Noranda	331. Richard Arnold Widdifield	Schumacher, Ont.
242. Gaston Beaulé	Rouyn-Noranda	332. Shawn Derrick Widdifield	Mississauga, Ont.
244. Suzanne Brouillard	Rouyn-Noranda	333. Trevor Glen Widdifield	Burlington, Ont.
249. Ghyslaine Beaulé-Polsky	Ajax, Ont.	334. Barry Edward Widdifield	Acton, Ont.
261. Tina-Marie Widdifield-Kmyta	Kirkland Lake, Ont.	337. Geneviève Beaulé	Rouyn-Noranda
263. Ginette Leblond	Varennes	340. Frédéric Beaulé	Sherbrooke
266. Marc Beaulé	Québec	341. Danielle Beaulé	Québec
277. Patricia Côté	Rouyn-Noranda	342. Carole Beaulé	Marieville
287. Pierre Beaulé	Laval	343. Dominic Beaulé	Québec
294. Guy Turmel	Laval	344. Stéphane Beaulé	Québec
296. Alousia Paradis	Montréal	345. Geneviève Beaulé	Trois-Rivières
304. Claude Beaulé	Acton-Vale	346. Thérèse Leroux	Sherbrooke
305. Gilberte Phillips	Belleterre	347. Johanne Beaulé-Diamond	Laval



L'Association des descendants de Lazare Bolley,  
vous souhaite un joyeux Noël  
et une bonne et heureuse année 2021 !

Bibliothèque nationale du Canada, numéro international : ISSN 1205-7266

Poste Canada  
Numéro de la convention 40069967 de la Poste-publication  
Retourner les blocs adresses à l'adresse suivante :  
Fédération des associations de familles du Québec inc.  
55-09-650, rue Graham-Bell, Québec QC G1N 4H5  
IMPRIMÉ — PRINTED PAPER SURFACE